



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos
14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

Réunion du 8 décembre 2004 avec les représentants de la municipalité

Assistaient à la réunion :

Pour la municipalité

- M. GRANIER adjoint aux travaux et à l'urbanisme.

Pour l'association Val Clos

- M. REMILI Président de l'association Val Clos
- M. REVY secrétaire de l'association Val Clos
- M. GUY membre du bureau du lotissement

L'objet de la réunion était d'évoquer avec le représentant de la municipalité un calendrier de remise des voies et réseaux de notre lotissement dans le domaine communal.

La remise des voiries :

Monsieur GRANIER nous expose qu'après la visite qu'il vient d'effectuer dans notre lotissement avec les représentants des services techniques (la visite a eu lieu la nuit alors que l'éclairage public du lotissement était en panne) que la municipalité ne peut pas reprendre nos voiries qui ne sont pas débouchantes et qui sont également en mauvais état (trottoirs dégradés, bordures cassées etc.)

Nous lui faisons part de notre étonnement devant ce changement d'attitude (nous avons reçu une réponse positive il y a un an lors de la réunion du 4 octobre 2003).

Nous lui faisons également part qu'une partie de nos voiries sont "débouchantes", une partie de la rue Lou Récaloun et la rue Lou Rédoun, et que nous demandons leur rattachement au patrimoine communal. Nous faisons remarquer également que plusieurs lotissements comportant des voies en impasse ont été repris par la collectivité.

La situation semble bloquée, et nous allons faire part au maire de notre mécontentement.

L'éclairage public

Les résidents du lotissement ont eu, il y a quelques mois, beaucoup de mal à contacter la municipalité pour faire remplacer des lampes de lampadaires. Nous demandons que nous soit désigné un correspondant capable de relayer notre demande de manière efficace auprès des services chargés de l'entretien des luminaires. Pour ce type d'intervention notre correspondante sera madame LABY (ou son secrétariat) directrice des services techniques : tél. 04 42 54 16 16 ou n° vert 0 800 00 20 20 - E. mail : f.laby@venelles.fr

Le raccordement au canal de Provence

Le lotissement a demandé en septembre 2003 à la société du canal de Provence un devis pour raccorder certaines parcelles. Avant de nous communiquer un devis la société a consulté la municipalité pour connaître son avis.

Ce point a été abordé au sein du conseil d'orientation et d'évaluation de la REVE en mars 2003, sans qu'une décision ait été prise. D'après monsieur GRANIER, ce point devra encore être abordé lors d'une prochaine réunion du conseil d'orientation de la Régie.

Les problèmes de sécurité dans le lotissement

Plusieurs vols ou tentatives de vols ont eu lieu dans notre lotissement au cours des derniers mois et il est demandé à la municipalité quelles sont les mesures prises pour remédier à cette situation. M. D'HUARD adjoint à la sécurité est en charge de ce dossier, et nous lui adresserons prochainement un courrier pour attirer son attention sur ce problème.

Destinataires : Les participants

Copies : Mesdames et messieurs : ACIEN, ALBALADEJO, AUGROS, BABULEAU, BLANC NOURRISEAU, BRISSET, CABADIE, CACI, BONHOMME, CHARLES, CHIADO, COUE, DECANIS, DOS SANTOS, DUCAS, EMMANUEL, GHIGO, GHIRARDI, GIROUDON, GUY, HONNORE CARMEJANE, JOUVE, JULIEN, LANDEAU, LAUGIER, LAUTIER, LE CHAPELAIN, LE GLEUT, LUNA, MANGIARACINA, MARTIN-CHARTRIE, MEIL, MERCIER, MUNOZ-VIALLARD, OTTAVIANI, PEIDRO, PEYTRAL, REMILI, REVY, SLIMANI.